

**Avis sur les dossiers tarifaires de La Poste
du 21 janvier 2011 relatifs aux offres d'envois de colis
relevant du service universel**

Avis n° 2011-0161 en date du 10 février 2011

Avis n° 2011-0161
de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 10 février 2011
sur les dossiers tarifaires de La Poste du 21 janvier 2011
relatifs aux offres d’envois de colis relevant du service universel

L’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes,

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après « CPCE ») et notamment ses articles L. 1, L. 2, L. 5-2, R. 1, R. 1-1-10 et R. 1-1-13 ;

Vu la décision n° 2008-1286 de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ci-après l’ « Autorité ») en date du 18 novembre 2008 sur les caractéristiques d’encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel postal ;

Vu la liste des offres de La Poste relevant du service universel postal, telles que proposées par La Poste à la date du 1^{er} janvier 2011 ;

Vu les dossiers tarifaires décrivant les évolutions tarifaires des offres métropole, outre-mer et internationale du colis, envoyés par La Poste le 21 janvier 2011 et enregistrés par l’Autorité le même jour ;

Après en avoir délibéré le 10 février 2011,

1. Contexte réglementaire

L’article L. 2 du code des postes et des communications électroniques prévoit que « *La Poste est le prestataire du service universel postal (...)* ».

Les dispositions du 3° de l’article L. 5-2 du CPCE, telles que modifiées par l’article 26 de la loi n° 2010-123 du 9 février 2010 relative à l’entreprise publique La Poste et aux activités postales, disposent que l’Autorité « *est informée par La Poste, avant leur entrée en vigueur, des tarifs des prestations du service universel* » et que « *dans un délai d’un mois à compter de la transmission de ces tarifs, elle émet un avis public* ».

L’alinéa 1 de l’article R. 1-1-13 du code des postes et des communications électroniques précise que « *La Poste fournit à l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes un mois au moins avant leur entrée en vigueur toute information utile sur les tarifs des services non réservés relevant du service universel* ». Depuis la disparition du secteur réservé le 1^{er} janvier 2011, l’ensemble des prestations relevant du service universel entre dans ce cadre.

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes a décidé des caractéristiques d'encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel par sa décision n° 2008-1286 en date du 18 novembre 2008 qui limite à 2,30 % en moyenne annuelle, sur la période 2009-2011, l'augmentation globale des tarifs des prestations relevant du service universel postal.

2. Présentation des services concernés

La Poste a présenté le 21 janvier 2011 un dossier tarifaire portant description des évolutions des offres métropole, outre-mer et internationale du colis pour une mise en œuvre au 1^{er} mars 2011.

L'offre métropole concerne le *Colissimo* et le *Colissimo Recommandé*. L'offre outre-mer comprend le *Colissimo Outre-Mer* et le *Colissimo Outre-Mer Recommandé*. Enfin, l'offre internationale se compose uniquement du *Colissimo International*. Toutes ces offres sont proposées selon deux canaux de commercialisation différents : en points de contact et en ligne.

2.1. Le contexte économique

Les offres du colis représentent 0,2 % des trafics et 3,1 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des produits du service universel. En raison de la conjoncture économique morose en 2009, les trafics du colis ont légèrement diminué, retrouvant leur niveau de 2007. Ce phénomène s'explique principalement par la baisse des envois de Colissimo « ordinaire » (affranchis en point de contact et en ligne). En revanche, les envois de Colissimo « recommandé », ainsi que les produits outre-mer et internationaux ont connu une hausse de trafic soutenue.

2.2. Description des évolutions tarifaires

Les évolutions proposées par La Poste au 1^{er} mars 2011 sont de différentes natures.

Elles consistent, d'une part, en une augmentation générale des tarifs d'affranchissement, de 2,2 % en moyenne (hors colis non-standards¹, envois recommandés et affranchissement en ligne), et, d'autre part, en une hausse de certains tarifs spécifiques :

- une augmentation du supplément tarifaire pour les colis dits « non-standards », qui passerait de 5 à 6 euros ;
- une hausse de 0,20 euro du droit de recommandation pour chacun des taux R1, R2, R3, R4 et R5, l'avis de réception restant facturé 1,3 euro.

¹ Ces colis se définissent de la manière suivante :

- Colis "encombrants" c'est-à-dire les colis dont la somme des côtés (longueur + largeur + hauteur) est comprise entre 150 cm et 200 cm ou bien dont l'un des côtés est supérieur à 100 cm ;
- Colis "non stables" c'est-à-dire les colis dont la forme ne garantit pas la stabilité et n'évite pas le renversement des colis (ex. : sphérique, cylindrique, rouleau...);
- Colis non ou mal emballés, ou colis dont l'emballage génère des risques de blocage par la machine de tri (ex. : ficelle).

Les évolutions envisagées conduisent à des hausses tarifaires plus élevées qu'en 2010, mais qui restent du même ordre qu'en 2009 (cf. tableau suivant).

Tableau : Hausse moyenne des tarifs des offres du colis

offres du colis	2009	2010	envisagées en 2011
National	3,3 %	1,1 %	2,6 %
Outre-mer	2,5 %	1,0 %	2,4 %
International	1,7 %	1,7 %	1,9 %

3. Analyse

3.1. Analyse au regard de l'encadrement tarifaire

Les évolutions tarifaires faisant l'objet du présent avis sont compatibles avec le niveau retenu par l'Autorité pour l'encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel postal dans sa décision n° 2008-1286 (2,30 % en moyenne annuelle). Elles contribuent pour l'année 2011 à hauteur de 0,07 % à l'augmentation des tarifs du service universel sur le périmètre de référence.

3.2. Economie générale de la gamme du colis

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des services du colis relevant du service universel pour l'année 2009, dernière année pour laquelle les données réglementaires sont disponibles, s'est élevé à 309 millions d'euros, alors que les coûts attribuables correspondent à [...] millions d'euros. La marge rapportée aux coûts attribuables, qui s'établit à [...] % pour l'année 2009, apparaît donc légèrement positive pour l'ensemble de la gamme du colis.

L'Autorité observe cependant que cette situation moyenne traduit une forte disparité selon les gammes de services. Alors que le produit principal, à savoir le Colissimo « ordinaire » regroupant les envois affranchis en point de contact et en ligne, connaît un taux de marge sur coût attribuable négatif pour l'année 2009 de [...] %, les produits outre-mer connaissent des taux de marge élevés, de [...] % en moyenne.

L'Autorité tient à souligner que ce taux de marge élevé, tel qu'il ressort des éléments transmis par La Poste, est manifestement contraire aux principes tarifaires s'appliquant au service universel et conduit à considérer que les augmentations tarifaires envisagées pour les services outre-mer sont inappropriées.

[Postérieurement à l'adoption de l'avis de l'ARCEP, La Poste a indiqué « *renoncer aux évolutions tarifaires envisagées pour le 1^{er} mars 2011 sur le Colissimo Outre-Mer ordinaire et recommandé. Les tarifs en vigueur à partir du 1^{er} mars 2011 seront [...] identiques à ceux appliqués depuis le 1^{er} mars 2010* ».]

3.3. Evolutions tarifaires spécifiques

Le supplément tarifaire pour les colis non-standards passe de 5 à 6 euros, quelle que soit l'offre du colis. Cette augmentation tarifaire tend à refléter les coûts de traitement plus élevés pour cette catégorie de colis, tels qu'ils ont été estimés par La Poste. De même, l'augmentation uniforme du droit de recommandation vise à refléter la hausse des coûts spécifiques à ce service.

L'Autorité observe que la remise pour affranchissement en ligne, introduite en 2008, reste fixée à 5 %. Cette remise tend à rétrocéder au consommateur une partie des coûts de guichet évités. L'affranchissement en ligne monte progressivement en charge. Pour l'offre métropole, cette offre représente désormais 6,6 % des trafics totaux en 2009 contre 2,7 % en 2008.

4. Conclusion

L'Autorité observe que les augmentations présentées sont conformes à l'encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel postal.

Elle note que les revenus de l'ensemble des services de colis relevant du service universel couvrent effectivement les coûts attribuables, avec toutefois une forte disparité des marges selon les prestations, notamment outre-mer, qu'il conviendrait de réduire.

Elle rend un avis favorable sur les évolutions tarifaires des offres métropole et internationale.

Le présent avis sera notifié à La Poste et publié sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 10 février 2011

Le Président

Jean-Ludovic SILICANI

**Annexe à l'avis n° 2011-0161
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes**

Offres métropole

Affranchissement en point de contact

Colissimo

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	5,55	5,60
500 g - 1 kg	6,80	6,95
1 - 2 kg	7,75	7,95
2 - 3 kg	8,70	8,95
3 - 5 kg	10,60	10,95
5 - 7 kg	12,50	12,95
7 - 10 kg	15,35	15,95
10 - 15 kg	17,45	18,20
15 - 20 kg	23,75	24,90

Colissimo Recommandé taux R1

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	7,85	8,10
500 g - 1 kg	9,10	9,45
1 - 2 kg	10,05	10,45
2 - 3 kg	11,00	11,45
3 - 5 kg	12,90	13,45
5 - 7 kg	14,80	15,45
7 - 10 kg	17,65	18,45
10 - 15 kg	19,75	20,70
15 - 20 kg	26,05	27,40

Colissimo Recommandé taux R2

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	8,75	9,00
500 g - 1 kg	10,00	10,35
1 - 2 kg	10,95	11,35
2 - 3 kg	11,90	12,35
3 - 5 kg	13,80	14,35
5 - 7 kg	15,70	16,35
7 - 10 kg	18,55	19,35
10 - 15 kg	20,65	21,60
15 - 20 kg	26,95	28,30

Colissimo Recommandé taux R3

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	9,95	10,20
500 g - 1 kg	11,20	11,55
1 - 2 kg	12,15	12,55
2 - 3 kg	13,10	13,55
3 - 5 kg	15,00	15,55
5 - 7 kg	16,90	17,55
7 - 10 kg	19,75	20,55
10 - 15 kg	21,85	22,80
15 - 20 kg	28,15	29,50

Colissimo Recommandé taux R4

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	11,15	11,40
500 g - 1 kg	12,40	12,75
1 - 2 kg	13,35	13,75
2 - 3 kg	14,30	14,75
3 - 5 kg	16,20	16,75
5 - 7 kg	18,10	18,75
7 - 10 kg	20,95	21,75
10 - 15 kg	23,05	24,00
15 - 20 kg	29,35	30,70

Colissimo Recommandé taux R5

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	12,35	12,60
500 g - 1 kg	13,60	13,95
1 - 2 kg	14,55	14,95
2 - 3 kg	15,50	15,95
3 - 5 kg	17,40	17,95
5 - 7 kg	19,30	19,95
7 - 10 kg	22,15	22,95
10 - 15 kg	24,25	25,20
15 - 20 kg	30,55	31,90

Affranchissement en ligne

Colissimo

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	5,27	5,32
500 g - 1 kg	6,46	6,60
1 - 2 kg	7,36	7,55
2 - 3 kg	8,27	8,50
3 - 5 kg	10,07	10,40
5 - 7 kg	11,88	12,30
7 - 10 kg	14,58	15,15
10 - 15 kg	16,58	17,29
15 - 20 kg	22,56	23,66

Colissimo Recommandé taux R1

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	7,46	7,70
500 g - 1 kg	8,65	8,98
1 - 2 kg	9,55	9,93
2 - 3 kg	10,45	10,88
3 - 5 kg	12,26	12,78
5 - 7 kg	14,06	14,68
7 - 10 kg	16,77	17,53
10 - 15 kg	18,76	19,67
15 - 20 kg	24,75	26,03

Colissimo Recommandé taux R2

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	8,31	8,55
500 g - 1 kg	9,50	9,83
1 - 2 kg	10,40	10,78
2 - 3 kg	11,31	11,73
3 - 5 kg	13,11	13,63
5 - 7 kg	14,92	15,53
7 - 10 kg	17,62	18,38
10 - 15 kg	19,62	20,52
15 - 20 kg	25,60	26,89

Colissimo Recommandé taux R3

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	9,45	9,69
500 g - 1 kg	10,64	10,97
1 - 2 kg	11,54	11,92
2 - 3 kg	12,45	12,87
3 - 5 kg	14,25	14,77
5 - 7 kg	16,06	16,67
7 - 10 kg	18,76	19,52
10 - 15 kg	20,76	21,66
15 - 20 kg	26,74	28,03

Colissimo Recommandé taux R4

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	10,59	10,83
500 g - 1 kg	11,78	12,11
1 - 2 kg	12,68	13,06
2 - 3 kg	13,59	14,01
3 - 5 kg	15,39	15,91
5 - 7 kg	17,20	17,81
7 - 10 kg	19,90	20,66
10 - 15 kg	21,90	22,80
15 - 20 kg	27,88	29,17

Colissimo Recommandé taux R5

Tranches de poids	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0 - 500 g	11,73	11,97
500 g - 1 kg	12,92	13,25
1 - 2 kg	13,82	14,20
2 - 3 kg	14,73	15,15
3 - 5 kg	16,53	17,05
5 - 7 kg	18,34	18,95
7 - 10 kg	21,04	21,80
10 - 15 kg	23,04	23,94
15 - 20 kg	29,02	30,31

Offres outre-mer

Il existe 4 grilles tarifaires pour le « Colissimo Outre-Mer » :

- **Grille 1 :**
 - Relations réciproques entre la France métropolitaine, Monaco, Andorre et les départements d'outre-mer (la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion) et Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ;

- **Grille 2 :**
 - Relations réciproques entre la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et la Guyane,
 - Relations réciproques entre la Réunion et Mayotte ;

- **Grille 3 :**
 - Au départ de la France métropolitaine vers les collectivités d'outre-mer (la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, les Terres Australes et Antarctiques françaises, les îles Eparses, Clipperton, Wallis-et-Futuna),
 - Au départ des départements d'outre-mer (la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion), Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy vers les collectivités d'outre-mer (la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, les Terres Australes et Antarctiques françaises, les îles Eparses, Clipperton, Wallis-et-Futuna) ;

- **Grille 4 :**
 - Au départ des départements d'outre-mer (la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion), Mayotte, Saint-Martin, Saint-Barthélemy vers les destinations d'outre-mer éloignées.

[Postérieurement à l'adoption de l'avis de l'ARCEP, La Poste a indiqué « *renoncer aux évolutions tarifaires envisagées pour le 1^{er} mars 2011 sur le Colissimo Outre-Mer ordinaire et recommandé. Les tarifs en vigueur à partir du 1^{er} mars 2011 seront [...] identiques à ceux appliqués depuis le 1^{er} mars 2010* ».]

Offre internationale

- Zone A : Union européenne, Suisse, Norvège, Liechtenstein, Vatican et San-Marin
- Zone B : Autre Europe, Algérie, Maroc et Tunisie
- Zone C : Autre Afrique, Canada, Etats-Unis, Proche et Moyen Orient
- Zone D : Reste du Monde

Colissimo international affranchi au guichet (départ de France métropolitaine, Andorre et Monaco)

en euros	Zone A		Zone B		Zone C		Zone D	
	Tarifs 2010	Tarifs 2011	Tarifs 2010	Tarifs 2011	Tarifs 2010	Tarifs 2011	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0-1 kg	16,05	16,15	19,40	19,80	22,50	23,20	25,40	26,40
1-2 kg	17,65	17,85	21,30	21,70	30,10	31,10	38,10	39,70
2-3 kg	21,30	21,55	25,75	26,25	39,50	40,90	50,80	52,90
3-4 kg	24,95	25,25	30,20	30,80	48,90	50,70	63,50	66,10
4-5 kg	28,60	28,95	34,65	35,35	58,30	60,50	76,20	79,30
5-6 kg	32,25	32,65	39,10	39,9	67,70	70,30	88,90	92,50
6-7 kg	35,90	36,35	43,55	44,45	77,10	80,10	101,60	105,70
7-8 kg	39,55	40,05	48,00	49,00	86,50	89,90	114,30	118,90
8-9 kg	43,20	43,75	52,45	53,55	95,90	99,70	127,00	132,10
9-10 kg	46,85	47,45	56,90	58,10	105,30	109,50	139,70	145,30
10-15 kg	53,85	54,65	67,10	68,50	128,80	133,60	164,70	171,30
15-20 kg	60,85	61,85	77,30	78,90	152,30	157,70	189,70	197,30

Colissimo international affranchi en ligne (départ de France métropolitaine, Andorre et Monaco)

en euros	Zone A		Zone B		Zone C		Zone D	
	Tarifs 2010	Tarifs 2011	Tarifs 2010	Tarifs 2011	Tarifs 2010	Tarifs 2011	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0-1 kg	15,25	15,34	18,43	18,81	21,38	22,04	24,13	25,08
1-2 kg	16,77	16,96	20,24	20,62	28,60	29,55	36,20	37,72
2-3 kg	20,24	20,47	24,46	24,94	37,53	38,86	48,26	50,26
3-4 kg	23,70	23,99	28,69	29,26	46,46	48,17	60,33	62,80
4-5 kg	27,17	27,50	32,92	33,58	55,39	57,48	72,39	75,34
5-6 kg	30,64	31,02	37,15	37,91	64,32	66,79	84,46	87,88
6-7 kg	34,11	34,53	41,37	42,23	73,25	76,1	96,52	100,42
7-8 kg	37,57	38,05	45,60	46,55	82,18	85,41	108,59	112,96
8-9 kg	41,04	41,56	49,83	50,87	91,11	94,72	120,65	125,5
9-10 kg	44,51	45,08	54,06	55,2	100,04	104,03	132,72	138,04
10-15 kg	51,16	51,92	63,75	65,08	122,36	126,92	156,47	162,74
15-20 kg	57,81	58,76	73,44	74,96	144,69	149,82	180,22	187,44

Colissimo international au départ de l'outre-mer

Au départ de	ZONE A	ZONE B
Guadeloupe Martinique Saint-Martin Saint-Barthélemy	Antigua, Barbade, Dominique, Etats-Unis, Grenade, Guyana, Haïti, Montserrat, Saint-Christophe-et-Niéves, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Trinité	Reste du monde
Saint-Pierre-et-Miquelon	Etats-Unis, Canada	
Guyane	Guyana, Haïti, Sainte-Lucie	
Réunion Mayotte	Afrique du Sud, Comores, Kenya, Madagascar, Maurice	

en euros	Zone A		Zone B	
	Tarifs 2010	Tarifs 2011	Tarifs 2010	Tarifs 2011
0-1 kg	13,55	13,70	27,10	28,15
1-2 kg	17,70	17,90	35,40	36,80
2-3 kg	21,85	22,10	43,70	45,45
3-4 kg	26,00	26,30	52,00	54,10
4-5 kg	30,15	30,50	60,30	62,75
5-6 kg	34,30	34,70	68,60	71,40
6-7 kg	38,45	38,90	76,90	80,05
7-8 kg	42,60	43,10	85,20	88,70
8-9 kg	46,75	47,30	93,50	97,35
9-10 kg	50,90	51,50	101,80	106,00
10-15 kg	61,20	61,90	143,00	148,80
15-20 kg	71,50	72,30	184,20	191,60